



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 MONTREUIL cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Annonces de JM. Blanquer : Une bataille idéologique au détriment des libertés pédagogiques.

Le Ministre Blanquer a réagi ce mardi 5 décembre aux résultats de l'enquête internationale sur le niveau de lecture des élèves (PIRLS) qui indiquent que le niveau global des français·es aurait baissé.

Il s'est empressé de rappeler que ses premières mesures (classes dédoublées en éducation prioritaire) allaient permettre de remédier à cette situation et a avancé d'autres pistes. La plus audible par le grand public et incompréhensible pour les personnels est l'instauration de la dictée quotidienne pour les élèves d'école élémentaire. Pour la CGT Éduc'action, cette mesure, qui vise à instaurer un exercice d'écriture pour remédier à un problème de lecture, ne peut pas constituer une réponse pédagogique cohérente pour les élèves ou les personnels. Le ministre transforme également les dispositifs d'aide et de soutien des élèves à l'école primaire et au collège (APC et AP des élèves de 6^e fragiles) afin de les réduire uniquement à des exercices de lecture.

Après avoir instauré un conseil scientifique de l'Éducation nationale dirigé par Stanislas Dehaene (porte-parole des neurosciences), il lui confie la réalisation des futures évaluations nationales qui seront étendues au CE1. La CGT Éduc'action rappelle son opposition à ce type d'évaluations, sur le fond comme sur la forme, considérant qu'elles sont des outils au service du tri des élèves et des établissements scolaires.

Nous rappelons que le goût du ministre pour les neurosciences, au détriment de la diversité pédagogique, ainsi que sa volonté d'imposer des méthodes pédagogiques inquiètent les personnels et notre organisation. Il va imposer aux professionnel·les de l'enseignement des méthodes pédagogiques basées sur les seules approches scientistes, mais aussi un strict encadrement de leur travail et imposer, par exemple, des programmations annuelles dans le premier degré.

L'ensemble des mesures avancées par le ministre indiquent clairement une très grande restriction des libertés pédagogiques des personnels enseignants et la CGT Éduc'action s'y opposera.

Montreuil, le 06 décembre 2017